La déconstruction du langage à travers la théorie de la médiation

Jean-Claude Quentel, Laurence Beaud

▶ **To cite this version:**

Jean-Claude Quentel, Laurence Beaud. La déconstruction du langage à travers la théorie de la médiation. Al-Lisaniyyat, 2008, 14-15, pp.25-39. halshs-00909090

HAL Id: halshs-00909090
https://shs.hal.science/halshs-00909090

Submitted on 25 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA DÉCONSTRUCTION DU LANGAGE À TRAVERS LA THÉORIE DE LA MÉDIATION[*]

Jean Claude Quentel[**]
LIRL - Université Rennes 2
jean-claude.quentel@univ-rennes2.fr

Laurence Beaud[***]
LIRL - Université Rennes 2
laurence.beaud@univ-rennes2.fr

Résumé

La théorie de la médiation, élaborée par Jean Gagnepain, propose une « déconstruction » du langage en registres d'analyse différents. En l'occurrence, s'appuyant sur la pathologie, aussi bien neurologique que psychiatrique, elle montre que le langage se fait tout à la fois *grammaticalité*, *écriture*, *langue* et *discours*. Celui qui vise à expliquer le langage a bien évidemment le droit de choisir la perspective qu'il se donne, mais il ne lui faut jamais oublier les autres dimensions qu'il écarte, ce faisant, de son analyse. Il ne peut donc prétendre réduire, ou subordonner, la totalité du langage au point de vue qu'il épouse. Le présent travail présente rapidement à la fois l'ensemble de ces quatre « plans » que le modèle de la médiation saisit à travers le langage et les processus qu'ils supposent. Cette déconstruction est ensuite appliquée de manière très succincte à la question particulière de l'acquisition du langage chez l'enfant.

---

[*] Texte retravaillé d'une conférence donnée lors de la Journée d'études et d'information sur le thème « La pathologie du langage et les théories linguistiques : nécessité d'une interaction », à Alger, le 19 Janvier 2003. Cette journée était organisée par le Centre de Recherche Scientifique et Technique de la Langue Arabe (CRSTDLA), présidé par le Professeur A. Hadj-Salah. Nous remercions vivement Mlle Fouzia Badaoui d'avoir procédé à la retranscription de cette conférence.

[**] Professeur à l'Université européenne de Bretagne - Rennes 2. LIRL (Laboratoire interdisciplinaire de recherches sur le langage), composante du LAS (Laboratoire d'anthropologie et de sociologie) E.A. 2241.

[***] Maître de Conférences à l'Université européenne de Bretagne - Rennes 2. LIRL (Laboratoire interdisciplinaire de recherches sur le langage), composante du LAS (Laboratoire d'anthropologie et de sociologie) E.A. 2241.

Mots clés

Théorie de la médiation - déconstruction - linguistique clinique - démarche anthropologique - acquisition du langage.

Abstract

The theory of mediation, from Jean Gagnepain, makes an « deconstruction » of language in four differents analysis registers. Founded on pathology, neurological as well psychiatric, this model demonstrates that language is together *grammaticality*, *writing*, *vernacular language* and *discourse (to mean)*. If you want to explain language, you may choice your viewpoint, but you have absolutly to keep in mind the others aspects you remove from your analysis. You cannot reduce or subordinate all the language to your own viewpoint. This work rapidly shows the four registers that theory of mediation recognize in language and their process also. Then, this deconstruction is succinctly applied to the question of infant's language acquisition.

Keywords

Theory of mediation – deconstruction -

Introduction

L'objectif de ce travail est de présenter de manière succincte l'approche du langage de la théorie de la médiation de Jean Gagnepain. Le propos est incontestablement ambitieux. Résumer en quelques pages des travaux qui se poursuivent depuis plusieurs décennies et qui, surtout, s'étayent sur un modèle consistant ne constitue pas une mince entreprise. Nous commencerons précisément par rappeler qu'il ne peut y avoir, à nos yeux, d'observation, à quelque niveau que ce soit, sans l'élaboration préalable d'un modèle. Entre autres, donc, en ce qui concerne le langage. L'accord est loin d'être général sur ce point à notre époque. Pourtant, si nous ne disposons pas d'un modèle nous permettant de construire des faits, nous sommes aveuglés par la réalité qui se présente à nous et nous ne savons pas ce qu'il faut véritablement observer. Les faits sont toujours le produit d'une élaboration théorique, explicite ou implicite. Nous allons par ailleurs développer l'essentiel de ce modèle de la médiation à l'occasion d'une réflexion sur les troubles du langage. Un modèle théorique doit en effet comprendre sa propre mise à l'épreuve ; il ne peut demeurer simple corps d'hypothèses. En l'occurrence, nous mettons, quant à nous, l'élaboration théorique à l'épreuve de la clinique.

Le modèle de la médiation est par conséquent lié à la personne de Jean Gagnepain. Jean Gagnepain est linguiste de formation. Il a fait une thèse classique de linguistique sur l'irlandais ; nous sommes encore là très loin de l'aphasie et des pathologies du langage. Il est arrivé à Rennes en 1956, il y a donc quasiment un demi-siècle, nommé sur un poste de professeur de Celtique, puis de linguistique générale, comme on le disait

à l'époque. Aujourd'hui, on ne parle plus en France de linguistique générale, mais de Sciences du langage (sciences avec un « s » marquant le pluriel, et donc l'hétérogénéité scientifique du langage). Jean Gagnepain est demeuré à Rennes toute sa carrière. Arrivant dans cette ville, il rencontre presque aussitôt un jeune neuropsychiatre qui s'appelle Olivier Sabouraud. C'est une rencontre fortuite, comme beaucoup de rencontres dans une vie. Au-delà de la dimension humaine qu'elle recouvre, cette rencontre va être celle d'un linguiste et d'un médecin. Le linguiste va se mettre à l'écoute du médecin et le médecin, de son côté, à l'écoute du linguiste : le linguiste va transformer son savoir sur le langage dans sa confrontation au médecin, et le médecin, de même, va remanier sa conception du langage dans sa confrontation au linguiste. Cette rencontre inaugure l'école rennaise dite de Linguistique Clinique ou, plus largement, d'Anthropologie Clinique.

Si le rapport à la clinique, et plus précisément à la pathologie, spécifie cette école, il n'est pas en lui-même original. Jean Gagnepain s'inscrit de ce point de vue dans une vieille tradition française. La démarche avait été initiée, au XIX^{è} siècle déjà, par la biologie : les chercheurs s'étaient aperçus que pour comprendre le fonctionnement physiologique de l'homme, il fallait le décortiquer. L'anatomie, comme méthode, prend ici tout son sens. Plus largement, la biologie du XIX^{è} siècle va se fonder sur la pathologie pour rendre compte du fonctionnement normal de l'homme. La réflexion sur l'homme, dans ce qui lui est spécifique, telle que l'introduisent les sciences humaines, va reprendre à son compte cette démarche. Freud, par exemple, se fonde sur la pathologie pour expliquer le normal. La pathologie vient également faire office, dans un autre champ que le biologique, de scalpel : elle permet de découper, de décomposer, donc d'analyser. L'individu dit « normal » se révèle en fait toujours trop complexe dans son fonctionnement. On peut élaborer à son propos un certain nombre d'hypothèses ; la question est de savoir comment on les valide. La pathologie a précisément l'intérêt de grossir les processus et elle constitue un moyen de mettre à l'épreuve les hypothèses que l'on peut faire sur le fonctionnement de l'homme, et particulièrement ici sur le langage. Elle démonte les processus en œuvre dans le langage. Jean Gagnepain image cela en prenant appui sur le fonctionnement d'une voiture : quand une voiture tombe en panne, cela ne signifie pas qu'elle est à changer, ni même nécessairement que vous allez devoir remplacer le moteur !

Toujours dans le but de rendre compte de l'élaboration de ce modèle, nous ajouterons que Jean Gagnepain a effectué durant une quarantaine d'années un séminaire dans lequel il a exposé l'évolution de sa pensée et de son modèle. Y ont assisté des professionnels d'horizons très différents. Très rapidement, en effet, Jean Gagnepain ne s'en tiendra pas à l'aphasie, ni même au seul langage. Vous en comprendrez plus loin la raison. Au demeurant, dans les années 1970, nous avons connu en Europe, et particulièrement en France avec le développement de ce qu'on a appelé le structuralisme, une extraordinaire effervescence dans le champ des sciences humaines : les chercheurs se frottaient tous aux autres disciplines et celles-ci en venaient à se féconder mutuellement. Cette période est à présent révolue : nous en sommes à l'époque de l'épanouissement des neurosciences et les sciences humaines sont, elles, en déclin.

I. Les quatre plans du langage

Dans l'élaboration de son modèle, Jean Gagnepain est parti du langage, mais il a en fin de compte produit une réflexion *anthropologique*. On peut prêter à ce terme plusieurs sens. Le modèle de la médiation se donne en fait pour but de traiter de l'anthropos, c'est-à-dire de l'homme dans ce qui le particularise comme homme ; il a donc pour ambition d'essayer de rendre compte des processus spécifiquement humains. Jean Gagnepain montrera précisément qu'ils ne se réduisent pas au langage ; nous verrons à partir de quelles constatations. L'appel à la pathologie est donc central dans le modèle : elle démonte la complexité du normal ; elle produit une analyse et permet de faire ressortir les processus en œuvre dans le fonctionnement de l'homme. Le recours à la pathologie s'articule à une notion fondamentale dans le modèle, celle de *déconstruction*. La pathologie « déconstruit » ainsi le langage. Elle le déconstruit dans la mesure où elle fait apparaître qu'il n'est aucunement une réalité homogène et qu'il est constitué de registres différents. Déconstruire revient à contester ce qui était en fait une construction, fût-elle en l'occurrence celle du sens commun, et à en proposer une autre qui rend compte de la complexité à laquelle on se trouve confronté. Jean Gagnepain déconstruit le langage en quatre registres, en quatre « plans », pour employer la terminologie qui est la sienne. Entrons donc à présent dans cette déconstruction du langage et dans cette forme d'analyse particulière qu'en propose la théorie de la médiation.

1. La grammaticalité

Plusieurs conditions sont à la fois nécessaires pour produire du langage. Il faut tout d'abord disposer d'un cerveau qui fonctionne normalement ; il faut encore ne pas éprouver de trop grosses difficultés articulatoires. Il s'agit là de conditions physiques et physiologiques. Toutefois, ce qui va ici nous intéresser, ce sont les processus spécifiquement humains qui sont en œuvre dans le langage. Ces processus, nous ne les trouverons pas dans les autres espèces vivantes. Ils relèvent donc de quatre registres différents que nous désignerons dans la suite de Jean Gagnepain du terme de « plans ». Le premier dans le modèle, celui par lequel nous allons commencer, est précisément celui qui concerne l'aphasie. L'aphasie est un trouble qui affecte le langage. En quoi l'affecte-t-il ? Quelle dimension du langage se trouve concernée par l'aphasie ? Pour aller tout de suite à l'essentiel, nous pouvons proposer la réponse suivante : ce trouble affecte les processus qui permettent à l'homme de produire du mot et du phonème. L'aphasie touche donc la capacité de langage dont dispose tout homme. Ce n'est pas une affaire de langue ; les processus concernés sont identiques quelle que soit la langue parlée par la personne aphasique. Il faut donc remonter à ces processus pour rendre compte de l'aphasie par-delà les différences observables à travers les langues. Qu'en est-il de ces processus ? Il est possible de se les représenter de la manière suivante : lorsque nous disons le monde, lorsque nous le mettons en mots, nous projetons sur lui une sorte de grille. De cette grille qui œuvre en nous, nous n'avons pas conscience ; elle opère en quelque sorte à notre insu, de manière implicite. Ainsi, dans le temps même où nous parlons, nous ne sommes pas en train de nous demander comment nous allons finir

notre phrase. Nous ne nous demandons pas plus comment nous allons former et enchaîner les phonèmes que nous utilisons. Pourtant nous effectuons ces opérations ! Elles opèrent en nous sans que nous n'en ayons conscience. Et cela nous permet de produire un énoncé grammaticalement structuré.

L'aphasie affecte précisément cette grille, cette formalisation implicite qui nous permet de produire du mot et du phonème ; elle affecte donc les processus qui sont au principe de leur production. Car nous produisons, nous *créons* du mot et du phonème ; nous ne faisons pas qu'imiter les mots que nous avons entendus. Certes, nous avons appris une certaine langue, mais nous n'avons pas appris le principe même qui nous rend capable de produire du mot et du phonème, de faire de la morphologie et de la syntaxe, ainsi que de phonétiser et de sémantiser. Jean Gagnepain comprend cette capacité grammaticale, dans la suite de Ferdinand de Saussure, à travers la notion de « système ». L'aphasie est à comprendre comme une atteinte de cette mise en système du langage, ou, pour reprendre le terme qui a prévalu dans l'héritage de Saussure, comme une altération de la *structure* grammaticale du langage. Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud vont montrer que cette grille grammaticale est complexe et que l'aphasique ne la perd jamais totalement. Autrement dit, l'aphasie démonte la complexité de cette grille et en permet l'analyse. Cette dimension du langage, Jean Gagnepain l'a appelée « grammaticalité ». Il n'a pas voulu reprendre le terme de grammaire dans la mesure où il induit inévitablement des malentendus, notamment parce qu'il évoque immédiatement la grammaire scolaire. La grammaticalité doit donc être comprise comme cette capacité qui permet à tout homme de produire un énoncé grammaticalement structuré, quels que soient l'endroit de la planète où il se trouve et la société dans laquelle il s'insère. Bien évidemment, dès l'enfance, l'homme s'imprégnera de la langue de son entourage ; mais qu'il parle l'arabe, le français, l'allemand, le berbère ou l'italien, il met en même temps en œuvre, en tant qu'homme, une capacité de langage. L'aphasie est l'atteinte de cette capacité de langage et aucunement un trouble de la langue en elle-même, dont nous parlerons un peu plus loin. Toujours dans la suite de Saussure, Jean Gagnepain a proposé de parler de *signe* pour désigner cette capacité particulière.

2. L'écriture

Venons-en au second registre du langage. Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud ont d'abord été confrontés aux problèmes d'écriture à partir de l'aphasie. Un trouble aphasique a en effet très fréquemment des répercussions sur l'écriture. Notre collègue Attie Duval a fait sa première thèse sur cette question précise. Toutefois, Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud se trouvaient également confrontés en service de neurologie à des difficultés observables dans l'écriture sans qu'il y ait trouble de nature aphasique. Ne pouvant se comprendre comme l'incidence de troubles aphasiques, ils devaient s'expliquer autrement. Il fallait faire l'hypothèse d'une indépendance de ces deux registres de la grammaticalité et de l'écriture ; la pathologie montrait qu'ils devaient être dissociés. On avait donc affaire à deux « plans » différents à l'intérieur du langage. Or, à cette époque, on comprenait l'écriture comme étant de même nature que le langage oral ; elle était simplement d'un niveau de complexité plus élevé et supposait

les mêmes processus. Jean Gagnepain a fait, lui, l'hypothèse qu'il fallait faire intervenir une autre raison, un autre « déterminisme »[1] dans la mesure où l'écriture supposait notamment un dispositif technique. Le déterminisme en jeu ne pouvait plus, du coup, être grammatical ; il ne pouvait trouver son explication dans les mots et donc dans le langage. L'écriture n'était en fin de compte que le lieu où se manifestait une raison d'un autre ordre que la raison langagière.

Il ne s'agissait dès lors plus de signe. Cet autre déterminisme qui rendait compte de la particularité de ces troubles observables dans l'écriture, Jean Gagnepain a proposé de l'appeler *outil*. De la même façon qu'il fallait poser l'existence d'une capacité de langage, il fallait faire l'hypothèse d'une autre capacité qui était en l'occurrence d'ordre technique. Elle supposait en effet une manière de faire, un tour de main, une opération de production, au sens strict, des lettres : on utilise un crayon pour écrire sur une feuille, une craie pour écrire sur un tableau, un crayon d'ardoise pour écrire sur une ardoise, un burin ou aujourd'hui un laser pour graver la pierre. L'écriture nécessite fondamentalement, comme le dessin d'une manière générale, un appareillage technique. Se trouve par conséquent sollicitée là une capacité technique. Cela pouvait paraître étrange : il fallait du même coup faire l'hypothèse qu'il existait, en service de neurologie, une catégorie de patients dont le problème était spécifiquement d'ordre technique. Et précisément, Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud ont fait l'hypothèse qu'il devait exister des a-techniques, comme il existait des a-phasies. Voilà une réalité clinique dont personne n'avait jusque-là parlé et même un terme que personne n'avait jamais employé !

Or, les recherches effectuées à partir de cette hypothèse ont montré très rapidement que cette atechnie existait. On ne voit en fait jamais dans le champ de la recherche que ce qu'on est prêt à voir, en lien avec une hypothèse, confirmée ou controuvée. Jusque-là, on ne connaissait que les apraxies. Les atechnies découvertes par Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud étaient en réalité incluses auparavant dans les apraxies et non repérées dans leur spécificité. Il faut toutefois se méfier : tous les troubles de l'écriture ne se réduisent pas à des atechnies, loin de là. Mais les troubles de l'écriture dont il est ici question ne sont, eux, que la retombée dans le langage d'un trouble technique qu'on peut donc appeler atechnie. En fait, ces troubles de l'écrit comportaient toujours ce qu'on appelle des troubles « associés », et ils apparaissait que ces personnes qui n'arrivaient plus à manier leurs crayons ou qui n'arrivaient plus à lire avaient aussi des problèmes avec le tournevis ou, à table, avec les couverts. Souvent, ils ne savaient même plus s'habiller. Il était alors important de remarquer que ces patients s'y prenaient de la même manière avec un tournevis et avec un crayon ; ils opéraient de la même façon avec leurs vêtements qu'avec les lettres. Encore fallait-il pour l'observer, sortir du seul langage auquel les troubles de l'écriture et de la lecture semblaient devoir nous confiner. Du coup, la théorie qui au départ était une théorie du langage a très largement débordé celui-ci et elle a commencé à devenir une théorie plus générale, en l'occurrence anthropologique.

[1] Déterminisme est à entendre ici au sens strict comme ce qui détermine un certain type de faits. Il s'agit de mettre à jour ce qui explique le phénomène observable et donc de remonter à sa cause.

Voilà donc ce qu'il en est de cette deuxième dimension du langage, de ce deuxième « plan » de la théorie de la médiation : contrairement au premier, il n'est pas spécifique au langage. La grammaticalité et l'aphasie nous confrontent à la dimension *spécifique* du langage. Le signe et les processus qu'il suppose rendent compte du langage et uniquement du langage ; ils ne nous en font pas sortir. Ils n'en représentent qu'un aspect, qu'un registre parmi d'autres (ainsi que nous allons continuer de le voir), mais ils ne valent que pour le seul langage, ce en quoi ils lui sont spécifiquement liés. Aussi bien, l'aphasie est-elle une atteinte spécifique du langage, en ce sens qu'elle implique, du point de vue causal, des processus qui sont exclusivement langagiers[2]. Les troubles de l'écriture qui peuvent être rapportés à une atechnie ne constituent pas, en revanche, des troubles spécifiques au langage puisqu'on les retrouve dans des phénomènes qui n'ont rien de langagiers. Dès lors, le neurologue, conscient de l'existence de tels troubles et de leur particularité, a dû ne pas s'en tenir dans sa consultation aux échanges verbaux, ni aux tâches papier - crayon ; il lui a fallu introduire des ustensiles qui n'étaient jamais proposés jusque-là dans un tel cadre.

3. La langue

Passons à présent au troisième registre dégagé par la théorie de la médiation à partir du langage. Ce registre concerne la dimension de communication du langage. On a l'habitude, même chez les linguistes, de rapporter le langage à cette dimension et de le définir à partir de sa visée communicationnelle. Chez les thérapeutes du langage, cette tendance est encore plus forte. Or, Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud étaient par exemple obligés d'admettre que les aphasiques avaient, certes, une difficulté qui se traduisait dans la communication, mais qu'elle ne constituait pas en elle-même un trouble de la communication. Comment le comprendre ? Le trouble aphasique a incontestablement des effets dans la communication, comme il peut d'ailleurs en avoir ailleurs — dans le registre affectif, par exemple, à travers une souffrance —, mais il ne suppose pas une atteinte de la communication dans ses processus mêmes. Au contraire, les aphasiques se révèlent finalement assez doués pour faire parler l'interlocuteur à leur place ; ils s'appuient sur leur capacité d'échange, à partir d'autres moyens que le langage, pour communiquer avec autrui. Ils n'ont pas de trouble *de* la communication, mais un trouble qui se révèle entre autres *dans* la communication.

Il faut en fait cesser de rapporter le langage à la seule communication. Sans aucun doute, le langage est un moyen de communication, mais le définir comme tel, c'est ne pas se poser la question de ce qu'il est et notamment de ce qui le fonde dans sa spécificité. Lorsque l'on affirme que le langage « sert à » communiquer, que telle est sa fonction première et en fin de compte sa nature même, on le pose comme existant préalablement à la définition qu'on en donne : s'il se définit par le fait qu'il sert à…,

[2] L'aphasie a bien évidemment des répercussions dans d'autres domaines, pas seulement dans l'écriture : elle a des conséquences dans l'échange et dans le social en général ; elle entraîne également une forme de souffrance, liée à la perte de satisfaction qu'elle suppose. Ces aspects sont toutefois incidents, au sens où ils ne lui sont pas spécifiquement liés et se retrouveront par exemple dans d'autres formes de troubles.

c'est qu'il est posé préalablement comme existant et ayant dès lors une fonction[3]. Par ailleurs, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il fait également souvent barrière à la communication : ne parlant pas l'arabe, nous nous trouverons sérieusement gênés face à un interlocuteur arabophone qui ne parle pas du tout le français, ni une autre langue que nous pourrions avoir en commun. De ce point de vue, le « langage » (en l'occurrence la langue) constitue une incontestable barrière à la communication. La communication doit donc être saisie comme une dimension essentielle du langage qui ne suffit aucunement à le définir et qui, surtout, ne lui est d'aucune façon spécifique. Il est en effet possible de communiquer à travers d'autres moyens que les mots ; en d'autres termes, la communication déborde très largement le langage.

Dès lors la langue peut se comprendre comme l'usage que nous faisons du langage. Celui-ci s'inscrit, de ce point de vue, dans une relation, autrement dit dans un rapport social. Le propos que nous tenons ici suppose une telle relation et une telle forme de rapport social, même s'il passe par l'écrit. Nous ne parlons pas tout seul, au sens où ce que nous disons doit pouvoir être entendu de nos lecteurs. Nous nous exprimons de telle sorte que nous pouvons imaginer que ces lecteurs vont réussir à nous comprendre. Nous ne les connaissons évidemment pas et nous ne savons pas non plus ce qu'il en est de leur diversité socio-professionnelle. Nous tentons néanmoins de nous faire entendre et les lecteurs, de leur côté, essayent de nous comprendre. Cette dimension-là du langage est évidemment essentielle. Le langage ne s'y réduit cependant pas ! Et précisément, l'aphasique demeure capable de ce jeu relationnel qui fonde l'échange ; ce sont les mots qui lui font problème, pas la communication en tant que telle. C'est la raison pour laquelle il va pouvoir passer par autre chose que les mots.

Dans l'histoire de l'élaboration du modèle de la médiation, un autre facteur est toutefois intervenu pour rendre compte de cette mise en forme théorique de la langue. Olivier Sabouraud était neuropsychiatre[4]. Il dirigeait également un service de psychiatrie et était donc confronté également à des patients dont les problèmes relevaient de ce qu'on appelle communément la « folie ». Or, ces personnes-là avaient aussi souvent des problèmes de langage. Certains d'entre eux avaient de tels problèmes de langage qu'on pouvait se demander s'ils n'avaient pas une atteinte spécifique du langage. Il était d'autant plus facile d'essayer de répondre à cette question qu'Olivier Sabouraud était en même temps chef de service en neurologie[5]. Ces patients pouvaient donc être vus dans le cadre de la consultation du langage du service de neurologie. Cependant, il apparaissait qu'ils n'avaient pas de troubles spécifiques du langage ; ils présentaient simplement des formes plus ou moins originales de ce qu'on appelle en psychiatrie des « délires ». Délirer signifie étymologiquement « sortir du sillon » : dans la communication, précisément, ces gens-là sortaient du sillon, c'est-à-dire rompaient avec le fil rouge de l'échange. C'est un problème connu en psychiatrie. Quoi qu'il en soit, il fallait faire état dans le langage d'une autre dimension qui était celle qui posait

[3] Dans le champ de la sociologie, Durkheim faisait le même reproche à ses contemporains : si vous définissez la société par sa fonction, leur disait-il, vous vous refusez à déterminer ce qu'elle est.

[4] Avant 1968, en France, il n'existait que des neuropsychiatres. Ce n'est qu'après cette date qu'on a pu être neurologue ou psychiatre : il fallait choisir.

[5] En l'occurrence, dans deux hôpitaux différents, géographiquement séparés.

précisément problème au délirant, celle de la communication, celle qui répond à l'usage du langage dans une relation. Il est certain que nous parlons toujours avec quelqu'un. Il peut vous arriver sans doute de parler tout seul de temps en temps, le matin par exemple, dans votre salle de bains. Or, même dans ces moments-là où l'on se retrouve physiquement tout seul, on parle encore à quelqu'un… L'interlocuteur est là, même s'il n'est pas physiquement présent. Tel n'est pas le cas chez les délirants : eux ne posent plus d'interlocuteur ; ils ne se font même plus interlocuteurs, alors qu'ils ne cessent de parler et de produire des énoncés grammaticalement structurés.

Les difficultés des délirants, dont le trouble relève de la psychose, s'observent en l'occurrence au niveau de la langue. La question que leur problématique soulève est la suivante : qui parle, lorsqu'ils parlent ? Et à qui parlent-ils ? Il s'agit d'un langage qui n'a pas d'adresse. Telle est la raison pour laquelle il nous paraît délirant. En même temps, il faut remarquer à quel point leur langage est parfaitement grammatical. Le psychotique n'a en effet, contrairement à l'aphasique, aucun problème de production des mots et des phonèmes. Son langage est éminemment logique ; il n'est plus, à la limite, que grammatical. Chez lui, « ça parle », pourrait-on dire, mais étrangement personne ne parle à personne… Sa difficulté est visible au niveau de la langue, de l'usage qu'il fait du langage dans un échange, dans une relation. Au demeurant, la langue s'apprend à travers une relation ; elle suppose un échange. Nous l'avons tous apprise de ceux qui nous ont entourés ; nous avons appris une certaine langue, notre langue dite « maternelle ».

Le délirant, lui, nous confronte à une drôle de façon de parler dans laquelle il n'y a pas de place pour l'interlocution. Ses troubles se manifestent dans le langage, mais ce ne sont précisément pas des troubles du langage. Ce sont des troubles dont on dit communément qu'ils concernent la « personnalité », et non la structure grammaticale des énoncés. Ces troubles trouvent leur origine dans une difficulté profonde à faire avec *l'altérité*, autrement dit avec la dimension de l'autre. Les mots n'y sont pour rien ; ils ne sont que le lieu (l'un des lieux, à vrai dire) où s'observe un trouble qui n'est pas de nature langagière. Autrement dit, ces troubles ont des effets dans le langage, mais dans le langage entre autres.

4. Le discours

Nous abordons à présent le dernier registre du langage. Il nous confronte à d'autres processus et donc à un autre type de pathologie. Nous avons affaire ici, pathologiquement, à ce qu'on appelle les « névroses ». En psychopathologie, c'est toujours un problème de savoir comment situer les névroses par rapport aux psychoses, et inversement. En même temps, du point de vue du langage, certaines productions des névrosés peuvent s'apparenter à des délires. Il reste que cette forme de pathologie nous confronte donc à une autre dimension du langage que Jean Gagnepain a proposé d'appeler « discours ». Il s'agit là d'un mot de la langue commune et également d'un terme utilisé dans le cadre d'approches diverses du langage. Il ne faut pas s'arrêter aux difficultés que soulèvent ces emplois divers. Il s'agit de comprendre comment il fait concept dans le cadre de la théorie de la médiation et, pour cela, il faut d'abord le distinguer des autres concepts qui valent dans ce modèle, en l'occurrence

grammaticalité, écriture et langue. Le discours n'est rien de tout cela ; il ouvre à un autre registre de processus qui n'ont rien de commun avec les précédents et qui sont surtout pathologiquement autonomisables par rapport à eux.

La dimension du langage que recouvre le discours dans la théorie de la médiation a incontestablement d'abord été travaillée par la psychanalyse. Freud l'a notamment abordée à partir de la problématique des lapsus et des mots d'esprits. Ce sont là des thèmes classiques de la théorie freudienne. On sait que Freud, le créateur de la psychanalyse, a montré que les lapsus ne relevaient pas d'une explication en termes de mécanique articulatoire. Les processus qui en rendent compte ne sont pas d'ordre physiologiques, mais appartiennent au contraire au registre de la psychologie. En l'occurrence, ils participent de lois[6] qui renvoient à la problématique de la satisfaction ou à ce que les psychanalystes appellent le « désir ». Les lapsus, en fin de compte, nous font dire très exactement ce que nous ne *voulions* pas dire, alors qu'il nous aurait inconsciemment *plu* de dire ce qui nous a finalement échappé.

Jean Gagnepain résume la problématique du discours de la manière suivante : il s'agit de dire sans dire, tout en disant quand même. Ainsi, si nous disons : « Vous ne trouvez pas qu'il fait chaud ici ? », les gens qui sont présents avec nous aurons tout de suite compris que nous aimerions qu'on ouvre la fenêtre ou la porte pour apporter un peu d'air frais. Nous ne l'aurons pas dit et pourtant ceux qui sont présents aurons très bien compris ce que nous voulions dire. De même, si quelqu'un nous demande du feu, nous aurons tout de suite compris qu'il veut fumer une cigarette. Telle est cette dimension particulière du langage à l'analyse de laquelle, Freud, le premier, s'est attaqué : elle donne prise à l'interprétation ou, plus exactement, elle confère une *interprétativité* à n'importe quel propos.

Dans les névroses, on observe des difficultés à faire avec ce registre du langage. Celui-ci sera par exemple extrêmement maniéré chez les obsessionnels qui ne cessent de prendre des précautions dans ce qu'ils disent, et qui parfois même n'arrivent pas à dire tellement ils éprouvent une réticence à s'exprimer. Toutefois, ces difficultés ne sont pas propres au langage ; elles s'observent dans tous les registres du comportement et entre autres, donc, dans le langage. Autrement dit, on ne saisit dans le discours que l'incidence sur le langage d'un déterminisme autre, et par conséquent de processus qui ne sont pas d'ordre langagier. Ce déterminisme est celui qui règle de manière générale la problématique de la satisfaction chez l'homme, avec les restrictions qu'elle suppose : nous sommes finalement ici dans le champ de *l'éthique*. L'homme met en œuvre dans le langage une réticence à dire qui ne doit pas devenir paralysante, comme c'est le cas dans la névrose. Cette réticence à dire n'est jamais qu'un aspect de l'abstinence qu'introduit l'homme dans sa recherche de satisfaction. Il passe dès lors son temps à travestir son comportement pour se donner tout de même le plaisir qu'il vise et cela se traduit dans le langage par un propos sans cesse détourné, marqué par le sous-entendu et une forme de déguisement qui laisse précisément place à la fameuse interprétativité.

[6] Ils sont en effet rationnels, ce point étant essentiel.

II. L'exemple du langage de l'enfant

Exemplifions à présent cette opération de déconstruction à propos du langage de l'enfant. Il est possible de résumer cette question en rappelant que plusieurs conditions, proprement humaines, sont nécessaires pour qu'un enfant puisse parler « normalement ».

- Première condition, il faut que l'enfant se montre capable de produire des mots et des phonèmes ; autrement dit, il doit disposer d'une grammaticalité. L'enfant n'apprend pas cette capacité. Nous dirons, comme Chomsky, qu'elle est au sens strict innée (qu'elle ne naît pas, c'est à dire qu'elle ne s'apprend pas). On connaît le débat qui a eu lieu entre Chomsky et Piaget à ce propos, ce dernier soutenant une théorie constructiviste qui ne peut admettre une telle thèse innéiste. Or, être un homme, être en l'occurrence un petit homme, cela suppose de disposer d'aires corticales particulières qui autoriseront la production de réalités inaccessibles aux autres êtres vivants. Les grands mammifères autres que l'homme, les singes notamment, ne produisent ni mot, ni phonème, et leurs modalités d'expression n'ont rien de commun avec le langage des gestes des sourds. Ils ne disposent pas de cette capacité de grammaticalité et ne peuvent que « singer » le langage des sourds. Il existe un seuil qu'il faut être en mesure de reconnaître, seuil que ne franchira jamais le singe, alors que l'enfant le franchira en entrant dans le langage et en le développant à une vitesse incomparable. En fait, l'enfant *abstrait* ; il fait de l'élément de langage une réalité abstraite, foncièrement polysémique. Pour lui, contrairement au singe, le mot « banane » ne se réduira pas au fruit ; il pourra par exemple valoir *en même temps* pour une sacoche portée en bandoulière ou pour une forme de coiffure. L'élément de langage est d'abord pour lui un cadre d'analyse, cadre qui fait précisément défaut à l'aphasique. Dès qu'il parle et quelle que soit sa langue maternelle, l'enfant fait fonctionner ce cadre d'analyse. Il est à cet égard grammaticalement complet d'emblée. Il aura, certes, par ailleurs, à apprendre les usages de notre langue, mais c'est là précisément une affaire de langue.

Il existe des troubles de la grammaticalité chez l'enfant, en dehors des aphasies qui peuvent aussi le concerner[7]. Certains enfants présentent des difficultés qui ont été repérées dès la fin du XIX^{è} siècle et qu'on désigne, depuis quelques années à présent, du terme de « dysphasie ». Le terme lui-même n'est pas nouveau ; mais auparavant on parlait plus facilement d' « aphasie congénitale » ou d' « audimutité ». Ces enfants n'ont pas un « retard » : ils ne possèdent pas cette grille langagière qu'est la grammaticalité.

- Seconde condition, l'enfant doit pouvoir techniciser son dire et donc écrire (et lire). Dans les sociétés qui ont instauré l'école, il faut attendre à peu près l'âge de 6 ans pour que l'enfant commence à écrire. C'est relativement tard par rapport à ses performances observables dans le registre de l'oral. En fait, l'enfant nous montre, de très bonne heure, qu'il est capable de dessiner. Or, le dessin suppose déjà la mise en œuvre de cette capacité technique évoquée tout à l'heure. Par ailleurs, du point de vue clinique, on se confronte au problème extrêmement difficile de la « dyslexie ». Cette réalité est complexe ; elle n'est très certainement pas une réalité clinique homogène. Elle répond

[7] Chez l'enfant, l'aphasie est toujours particulière en ce sens qu'elle surgit chez quelqu'un qui est en plein apprentissage de la langue. Elle est bien, toutefois, atteinte de la grammaticalité.

d'abord à un constat social : certains enfants éprouvent des difficultés à entrer dans la lecture et par ailleurs dans l'écriture, alors que tous, dans nos sociétés, doivent passer par cet apprentissage. Les facteurs qui interviennent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont trop nombreux pour qu'on puisse faire coïncider ce constat avec une et une seule entité clinique. Par ailleurs, la lecture et l'écriture n'étant jamais qu'un des lieux où se manifeste une capacité technique qui déborde le langage, on ne voit pas comment il serait possible d'observer des troubles de nature technique dans les seules lecture et écriture. Les processus en jeu ne se réduisant pas à un lieu particulier de manifestation, de tels troubles s'observent nécessairement en même temps au-delà des ces endroits.

- La troisième condition nous situe au niveau de la langue. Tout enfant se trouve d'abord pris dans ce qu'on appelle classiquement un « bain de langage ». Dès qu'il naît, et même avant sa naissance, « ça » parle autour de lui et ça parle une certaine langue. Il peut même se trouver dans une situation où il sera parlé deux ou plusieurs langues : tel est le problème du bilinguisme ou du multilinguisme. Pour l'enfant, il s'agit toujours de la langue « maternelle » : il n'est pas en mesure d'opposer ces langues les unes aux autres ; il se nourrit simplement de tout ce qu'on parle dans son entourage. Il va parler d'emblée cette langue-là, celle de son entourage. À cet égard, il est important de signaler la différence entre l'homme et les autres espèces vivantes : les abeilles « parlent » toujours le « langage » des abeilles ; les dauphins s'expriment en « dauphin » ; les animaux ne connaissent pas les frontières et les différences sociales. L'homme en petit qu'est l'enfant ne parle jamais « homme » ; d'emblée, il s'exprime dans la langue de son entourage. S'il n'apprend pas la grammaticalité, s'il n'apprend pas le fait même de parler, il apprend en revanche la langue, c'est-à-dire les usages langagiers de son entourage. Un enfant auquel on n'aurait jamais parlé ne parlera pas, même s'il dispose de la capacité de langage ! Sans interaction langagière, l'enfant ne peut s'imprégner de la langue. À l'inverse, il ne suffit pas de baigner dans le langage, d'être confronté à de la langue, pour parler : le singe ou le perroquet ne parleront jamais parce qu'il leur manque la grammaticalité ; ils pourront simplement imiter, de manière toujours limitée, certaines productions langagières humaines.

Ceci dit, apprendre une langue, pour l'enfant, revient à apprendre un usage social parmi d'autres. Il s'agit là pour lui d'un aspect, parmi d'autres, du processus de socialisation dans lequel il est entré. Du reste, en même temps qu'il apprend le français ou l'arabe, il apprend les usages de ces sociétés, lesquels sont de tous ordres. L'enfant apprendra par exemple en même temps à manger de telle façon et à s'habituer à telle alimentation ; il n'apprendra pas simplement à dire dans sa langue, il apprendra *ce qu'il y a à dire* dans sa société, c'est-à-dire la totalité de son univers social. La question de la langue soulève donc en même temps celle de l'importance du milieu socio-culturel : ainsi, plus l'enfant se trouvera dans un milieu où l'on manie aisément le langage, plus il se révélera à l'aise dans son apprentissage de la langue. Plus les usages langagiers de son entourage seront proches de l'usage valorisé dans sa société, plus son intégration à l'école et ses apprentissages en général seront facilités.

Les difficultés d'apprentissage de la langue devront d'abord être rapportées à cet aspect ; elles sont à distinguer des troubles grammaticaux. Il s'agit de difficultés ou de troubles qui trouvent leur fondement dans la relation de l'enfant avec son entourage.

Psychopathologiquement, nous retrouverons également ici la question des psychoses (on parle de psychoses infantiles), sans qu'il soit question d'imputer à l'entourage la responsabilité de ces troubles. L'enfant présente dans ce cas des difficultés à entrer dans des interactions normales avec son entourage. Et l'on peut montrer que, même lorsqu'il n'exprime pas grand chose, l'enfant psychotique, de même d'ailleurs que l'enfant autiste, dispose de la grammaticalité. Il n'est donc pas à confondre avec un enfant dysphasique.

- La toute dernière des quatre conditions que suppose le langage chez l'enfant nous transporte au niveau du discours. Il ne suffit pas d'être capable de produire du mot et du phonème ; il ne suffit pas non plus d'outiller son dire ; il ne suffit pas, enfin, d'entrer dans des interactions avec son entourage. Il faut encore être capable de structurer son désir pour prendre l'initiative de la parole. Un ancien psychiatre français, également linguiste, Edouard Pichon, soutenait qu'il existe une fonction « appétitive » : il faut, disait-il, que l'enfant appète le langage. Il s'agit là de la même racine que dans le mot « appétit » : il faut avoir l'appétit du langage ! Si l'enfant ne l'a pas, il gardera un langage restreint, voire ne parlera pas du tout. Parler, c'est donc aussi *vouloir parler*, et donc structurer son désir pour s'exprimer.

Cliniquement, ce point soulève la question des inhibitions de langage. Cette question est très actuelle à l'école, par exemple : dès les premières années de scolarisation, on voit des enfants qui ne s'expriment jamais ou très peu. Les instituteurs essayent par tous les moyens de leur faire prendre la parole, sans y parvenir vraiment. Or, le problème de ces enfants-là ne se situe pas au niveau du langage : ils sont inhibés dans l'ensemble de leur comportement et entre autres, donc, dans leur expression verbale. Parler, pour eux, constitue un risque ; cela les angoisse et ils préfèrent inconsciemment rester dans le silence et continuer, d'une manière générale, à ne pas faire d'apprentissage. Les orthophonistes connaissent bien ce type de difficulté. Ils vont tenter de faire découvrir à l'enfant le plaisir de parler, car c'est bien de plaisir ou de déplaisir qu'il s'agit ici.

Conclusion

Nous avons donc démonté, « déconstruit » le langage en quatre registres qui répondent aux quatre plans de la théorie de la médiation : la grammaticalité, l'écriture, la langue et le discours. De ces quatre registres, un seul rend compte spécifiquement du langage : il s'agit de la grammaticalité. Les trois autres résultent de l'incidence sur le langage de processus qui lui sont extérieurs et relèvent d'un autre ordre de processus. En effet, l'écriture est en dernier lieu affaire de technique, la langue renvoie à la dimension du social et le discours suppose la mise en œuvre d'un processus éthique. Les conséquences d'une telle analyse sont notamment importantes dans le cadre d'un travail rééducatif ou thérapeutique s'attachant au langage. Il faut d'abord savoir à quel type de difficultés nous avons affaire. Qu'en est-il du trouble auquel nous sommes confrontés ? Cela nécessite de faire une ou des hypothèses sur sa nature, afin d'avoir une prise en charge adaptée et surtout la plus efficace possible. Cette démarche conditionne en effet en même temps les moyens mis en œuvre dans le cadre de la prise en charge. Si le trouble n'a pas son origine dans le langage alors que c'est l'endroit où il se manifeste et où s'origine la demande d'aide de la personne concernée, il est non seulement possible,

mais nécessaire de recourir à des procédures qui débordent le langage et travaillent les processus véritablement concernés. La difficulté observable dans le langage n'est en effet que le symptôme d'un problème qui s'explique ailleurs qu'en lui. Pour autant, il ne faut pas confondre les registres, d'où l'importance d'un diagnostic différentiel.

Bibliographie

Beaud L., Cahagne V., Guyard H. (2008), « Alors, comment allez-vous ? Entrée en matière dans une consultation médicale », *Langage et Société*, n°126, 57-74.

Brackelaire J.-L., Duval A., Giot J., Le Gac C., Meurant L. (2006), *Les mots se regardent. Initiation à un questionnement clinique sur le langage en sciences de l'homme*, Transhumances VI, Presses Universitaires de Namur.

Gagnepain J. (1982), *Du Vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines.* Tome 1, *Du signe. De l'outil*, Bruxelles, De Boeck Université, 1990*,* coll. Raisonnances (1e éd. Pergamon Press*).*

Gagnepain J. (1991), *Du Vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines.* Tome 2, *De la personne. De la norme*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Raisonnances.

Gagnepain J. (1995), *Du Vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines.* Tome 3*, Guérir l'homme. Former l'homme. Sauver l'homme*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Raisonnances.

Gagnepain J. (1994), *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, *Anthropologiques*,5, BCILL, Peeters.

Gagnepain J.(1994), *Mes Parlements. Du récit au discours. Propos sur l'histoire et le droit*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Raisonnances.

Gagnepain J. (ss. la dir.) (1994), *Pour une linguistique clinique,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Gagnepain J. (2005), *Raison de plus ou raison de moins. Propos de médecine et de théologie*, Paris, Ed. du Cerf.

Guyard H., de Guibert C. (1999), « Le langage, une réalité tétramorphe et paradoxale », dans *Construction de savoirs en situations cliniques : dialogues sur le langage en actes*, Pr. Universitaires de Namur, coll. Transhumances, P. 49-74.

Guyard H. (1999), « Clinique : expérimentation et analyse », dans. J. Giot & J.-C. Schotte, *Langage, clinique et épistémologie, Achever le programme saussurien*, Bruxelles, De Boeck, Coll. Raisonnances, p. 99-182.

Jongen R.(1993), *Quand dire, c'est dire. Initiation à une linguistique glossologique et à l'anthropologie clinique*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Raisonnances.

Quentel J.-C. (2007), *Les fondements des sciences humaines*, Toulouse, Érès.

Sabouraud O. (1995), *Le langage et ses maux*, Paris, O. Jacob.

Sabouraud O., Duval A., Guyard H., Laisis J., De Lara P., Quentel J.-C., Urien J.-Y. (2006), « Une nouvelle théorie de l'esprit : la médiation », Dossier de la revue *Le Débat*, 140, p. 66 – 151.

Urien J.-Y. (1987), *La trame d'une langue. Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven, Mouladurioù Hor Yezh.